

Hygiène, sécurité, dépistage : le soutien des EHPAD en contexte Covid-19 par 16 équipes mobiles dédiées

Appui en hygiène et sécurité

Dans le contexte de diffusion de l'épidémie de Covid-19, le CHRU de Nancy et le Conseil Départemental 54 proposent l'accompagnement par une équipe mobile d'appui en hygiène et sécurité à l'ensemble des EHPAD et des Unités de Soins de Longue Durée (USLD) de Meurthe-et-Moselle. Objectifs :

- Réaliser l'état des lieux de l'organisation et des pratiques en matière d'hygiène ainsi que des mesures prises dans le contexte de l'épidémie et du confinement ;
- En lien avec le résultat des dépistages en cours auprès des professionnels et des résidents, faire des préconisations en terme d'organisation et de formation ;
- Le cas échéant proposer un accompagnement, une formation et un suivi de la mise en œuvre ;
- Réaliser un diagnostic sécurité.

Lancé ce 15 avril, le dispositif s'appuie sur 8 équipes mobiles composées chacune d'une infirmière du CHRU formée en hygiène, d'un professionnel de santé (cadre, IDE, aide-soignante) du Conseil Départemental et d'un professionnel du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 54).

74 EHPAD, 10 000 personnes à dépister

Suite à l'annonce du Ministre de la Santé le 6 avril de réaliser des dépistages Covid-19 en priorité pour les résidents et les personnels des EHPAD, le CHRU de Nancy et le Conseil Départemental 54 coordonnent et mettent en œuvre le dispositif pour la Meurthe-et-Moselle.

L'ampleur de cette campagne de dépistage Covid-19 est inédite : ce sont près de 10 000 personnes (dont 6 200 résidents) qui sont concernées, dans les 74 EHPAD meurthe-et-mosellans répartis sur tout le territoire.

Le CHRU de Nancy va également analyser les prélèvements réalisés par les EHPAD des départements de la Meuse et de la Haute-Marne.

Augmenter la capacité d'analyse des prélèvements

A l'heure actuelle, la méthode utilisée est le dépistage PCR par écouvillonnage naso-pharyngé afin de détecter directement la présence du virus dans les voies aériennes. C'est un moyen très performant de diagnostic direct, notamment dans les phases précoces de l'infection, avec une rapidité des résultats (dans les 24h à 48h).

8 équipes composées de deux soignants ont été constituées et spécialement formées. Chaque binôme peut réaliser en moyenne 50 prélèvements par jour, qui sont conditionnés selon le principe du triple emballage.

Pour répondre à cette montée en charge, les laboratoires dédient une part de leur activité à ce dépistage :

- le laboratoire du CHRU de Nancy analyse 600 prélèvements des EHPAD meurthe-et-mosellans par jour grâce à l'installation d'un nouvel extracteur,
- et le laboratoire vétérinaire et alimentaire départemental (CD54), 250 prélèvements par jour.

A cela, il s'agira d'intégrer aussi les prélèvements envoyés par les EHPAD meusiens et de la Haute-Marne.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication : communication@chru-nancy.fr
Emilie TOUPENET, directrice de la communication : 03 83 85 14 78 | e.toupenet@chru-nancy.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy le 15 avril 2020



Création et coordination de 8 équipes mobiles de prélèvements

Le CHRU de Nancy avait créé dès le 19 mars, une équipe mobile chargée de réaliser les prélèvements auprès des personnes hébergées ou travaillant dans les EHPAD et établissements médico-sociaux du Grand Nancy qui en faisaient la demande, sur prescription médicale.

Une coordination des équipes sous la responsabilité d'un cadre de santé du CHRU a été mise en place. Elle est chargée de planifier les interventions de prélèvement en fonction des établissements identifiés comme prioritaires par la DT54 de l'ARS, de quantifier la volumétrie pour donner une visibilité aux laboratoires et d'informer les directions des EHPAD qui prennent les mesures nécessaires en interne afin de faciliter la réalisation des prélèvements. Les équipes de dépistage de Toul et de Lunéville sont intégrées dans ce dispositif.

Pour soutenir l'émergence d'autres équipes mobiles sur le territoire le CHRU a formé le 3 avril, 6 professionnels de l'OHS, 3 professionnels de l'AEIM et 1 de l'ITEP aux prélèvements Covid-19.

Le Conseil départemental mobilisera également en tant que de besoin des agents départementaux, infirmiers, pour réaliser ces prélèvements.

Une logistique importante pour les 16 équipes mobiles d'hygiène & sécurité et de prélèvements

- 16 véhicules sont mis à la disposition par le CD54, le SDIS et le CHRU
- Matériel de prélèvement
- Equipement de protection des préleveurs.
- Moyens de conditionnement des prélèvements pour le transport vers les laboratoires
- Téléphones portables et tablettes mis à disposition par le CHRU

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication : communication@chru-nancy.fr
Emilie TOUPENET, directrice de la communication : 03 83 85 14 78 | e.toupenet@chru-nancy.fr

